

Correction des données d'identification de l'individu

Comment corriger les données d'identification de l'individu ?

Définition

Présentation de la régularisation dans le cas où l'une des données d'identification de l'individu portée en DSN du mois M est erronée.

Traitement dans la norme DSN

La correction est appliquée après la date d'exigibilité de la déclaration (au 5 ou au 15 du mois).

Ce type de données peut être corrigé via un bloc " **Changements individu - S21.G00.31** " en remplissant les rubriques " **Date de la modification - S21.G00.31.001** " et/ou " **Ancien NIR - S21.G00.31.008** " et/ou " **Ancien Nom de famille - S21.G00.31.009** " et/ou " **Anciens Prénoms - S21.G00.31.010** " et/ou " **Ancienne Date de naissance - S21.G00.31.011** " (en fonction des données qui ont changé ou qui sont à corriger).

La nouvelle valeur est à renseigner au niveau du bloc " **Individu - S21.G00.30** " pour que le chaînage des informations d'identification soit bien opéré DSN.

Exemple

Description du premier cas :

Suite à une embauche, des erreurs de saisie au niveau du NIR et de la date de naissance d'un individu a été commise par le gestionnaire de paie. Les erreurs, portées en DSN de mois principal déclaré janvier 2018, n'ont pas été détectées avant la transmission de la DSN. La date d'exigibilité est passée, le gestionnaire opère les corrections dans la DSN du mois suivant.

Déclaration erronée (DSN de janvier 2018) :

S21.G00.30 - Individu		
Code	Rubrique	Valorisation
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880478498060
[...]	[...]	[...]
S21.G00.30.006	Date de naissance	09041988

Déclaration portant la correction (DSN de février 2018) :

S21.G00.30 - Individu		
Code	Rubrique	Valorisation
S21.G00.30.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880578498060
[...]	[...]	[...]
S21.G00.30.006	Date de naissance	09051988

S21.G00.31 - Changements individu		
Code	Rubrique	Valorisation
S21.G00.31.001	Date de la modification	01012018
S21.G00.31.008	Ancien NIR	1880478498060
S21.G00.31.011	Ancienne date de naissance	09041988

Points d'attention

Les rubriques d'identification d'un individu salarié étant obligatoires lors de la déclaration d'un bloc " **Individu - S21.G00.30** ", elles ne peuvent pas être absentes d'une déclaration. Elles ne peuvent pas non plus être déclarées à tort dans un autre bloc " **Individu - S21.G00.30** ", n'étant pas possible de déclarer deux blocs " **Individu - S21.G00.30** " pour un même individu.

Description du deuxième cas :

Un déclarant se rend compte après transmission de la DSN de mois principal déclaré janvier 2020 et expiration de la date d'exigibilité, d'une anomalie une des données d'identification d'un individu non salarié.

Dans ce cas, il convient de déclarer dans la DSN suivante (mois principal déclaré février 2018) un bloc " Individu non salarié - S89.G00.91 " en renseignant la rubrique à corriger avec la donnée correcte.

Il est impératif de déclarer, en plus, un bloc " Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92 " faisant référence à la période à régulariser. Si aucune correction n'est à apporter au niveau des montants des bases, celle-ci devront être déclarées à '0.00'.

Déclaration erronée (DSN de janvier 2020):

S89.G00.91 - Individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880478498060
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.006	Date de naissance	09061988

S89.G00.92 - Bases spécifiques individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.92.001	Type	01 - Allocations de chômage pour les entreprises en auto-assurance chômage
S89.G00.92.002	Code de base spécifique	23 - Base exceptionnelle Agirc Arrco
S89.G00.92.003	Montant	1500.00
S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	01012020
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	31012020

Déclaration portant la correction (DSN de février 2020):

S89.G00.91 - Individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S21.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880492498060
[...]	[...]	[...]
S21.G00.91.006	Date de naissance	09061988

S89.G00.92 - Bases spécifiques individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.92.001	Type	01 - Allocation de chômage pour les entreprises en auto-assurance
S89.G00.92.002	Code de base spécifique	23 - Base exceptionnelle Agirc Arrco
S89.G00.92.003	Montant	1500.00
S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	01012020
S89.G00.92.005	Date de fin de période rattachement	31012020

S89.G00.91 - Individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880478498060
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.006	Date de naissance	09062018

S89.G00.92 - Bases spécifiques individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.92.001	Type	01 - Allocation de chômage pour les entreprises en auto-assurance chômage
S89.G00.92.002	Code de base spécifique	23 - Base exceptionnelle Agirc Arrco
S89.G00.92.003	Montant	-1500.00
S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	01012020
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	31012020

Description du troisième cas :

Pour un individu non salarié, un déclarant a renseigné à tort un Numéro Technique Temporaire au lieu d'un Numéro d'Inscription au Répertoire.

Dans ce cas, il convient de déclarer un bloc " **Individu non salarié - S89.G00.91** " contenant la rubrique à corriger avec la donnée correcte.

Il est impératif de déclarer, en plus, un bloc " **Bases spécifiques individu non salarié - S89.G00.92** " faisant référence à la période à régulariser. Si aucune correction n'est à apporter au niveau des montants des bases, celle-ci devront être déclarées à '0.00'.

Déclaration erronée (DSN de janvier 2020) :

S89.G00.91 - Individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	[Non renseigné]
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.006	Date de naissance	09041988
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	11234567899

S89.G00.92 - Bases spécifiques individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.92.001	Type	01 - Allocation de chômage pour les entreprises en auto-assurance chômage
S89.G00.92.002	Code de base spécifique	23 - Base exceptionnelle Agirc Arrco
S89.G00.92.003	Montant	1500.00
S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	01012020
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	31012020

Déclaration portant la correction (DSN de février 2020) :

S89.G00.91 - Individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.91.001	Numéro d'inscription au répertoire	1880492498060
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.006	Date de naissance	09041988
[...]	[...]	[...]
S89.G00.91.021	Numéro technique temporaire	11234567899 (NTT rappelé pour le chaînage)

S89.G00.92 - Bases spécifiques individu non salarié		
Code	Rubrique	Valorisation
S89.G00.92.001	Type	01 - Allocation de chômage pour les entreprises en auto-assurance chômage
S89.G00.92.002	Code de base spécifique	23 - Base exceptionnelle Agirc Arrco
S89.G00.92.003	Montant	0.00
S89.G00.92.004	Date de début de période de rattachement	01012020
S89.G00.92.005	Date de fin de période de rattachement	31012020

Points d'attention

La rubrique " **Date de naissance - S21.G00.91.006** " étant obligatoire lors de la déclaration d'un bloc " **Individu non salarié S89.G00.91** ", elle ne peut être absente à tort d'une déclaration.

[ATTENTION] : Les exemples présentés au niveau des fiches de consignes ne reflètent pas l'exhaustivité des cas possibles.

Date de création : 30/08/2018 02:27 PM

Date de modification : 06/03/2024 04:44 PM

N° de la fiche : 1950